

Atelier des Futurs Proches



Paroles d'Atelier

décembre 2017



Atelier des Futurs Proches

Sommaire

• J'ai une idée...	4
• Histoire brève	5
• Paroles d'INITIATEUR (P. Liège)	7
• Paroles de PORTEUR DE PROJET (JC. Géron)	11
• Paroles d'EXPERTS (V. Joussaume et E. Gautier)	15
• Paroles d'OBSERVATEURS (Collectif)	23
• Paroles de DÉVELOPPEUR (Paul Vermeulen)	27
• Paroles de GRAND TÉMOIN (Fanny Herbert)	31
• Et maintenant ?	34

L'Atelier des Futurs Proches



J'ai une idée...

... Une idée qui pourrait peut-être améliorer la vie des gens de mon quartier, de ma commune, de mon pays...

Je la propose à l'Atelier...

... L'Atelier des Futurs proches me reçoit et écoute mon idée...

L'Atelier m'aide (si nécessaire)...

... À constituer une équipe autour de mon idée...

... À rencontrer des « experts » pour me permettre de développer mon idée, la structurer, l'enrichir...

... À obtenir des contacts, à rencontrer des partenaires potentiels...

... À faire une évaluation des moyens nécessaires...

... À formaliser mon projet pour pouvoir le partager...

... A le faire connaître...

Atelier des Futurs Proches

Histoire brève

La Communauté de Communes du Thouarsais devait définir ses SCOT/PLUI1 et projet de territoire. Au cours de l'été 2015, elle a interpellé l'Université Citoyenne de Thouars pour l'associer à la réflexion, lui demandant notamment de favoriser la concertation dans l'élaboration de ces documents stratégiques. Considérant qu'elle n'avait pas la compétence dans ce domaine et que ce n'était pas son rôle, l'association Université Citoyenne ne donna pas suite à la demande. Pour autant, elle suggéra aux élus qu'elle pourrait, avec d'autres partenaires, organiser un service à destination des personnes qui ont une idée, un rêve, un souhait pour le territoire et qui sont démunies devant la conduite de leur projet. Autant d'initiatives qui pourraient profiter au territoire si elles réussissaient à éclore dans les meilleures conditions. Au printemps 2016, une proposition est faite à la communauté de communes. Il est alors convenu de mettre en place un événement, une épreuve de faisabilité, afin de savoir si l'on doit s'engager plus en avant dans la création d'un tel service. La communauté de communes et l'État acceptent de financer la démarche. Les partenaires constituent un collectif "l'Atelier des Futurs Proches". Au cours du printemps 2017, le Collectif fait appel à Louise Ollier, accompagnatrice de démarches coopératives, pour construire le séminaire de faisabilité du 7 septembre 2017 sous une forme dynamique et participative. Ce document retrace quelques moments et propos significatifs de la démarche jusqu'à fin décembre 2017.

PAROLES
d'initiateur



Comment imaginons-nous que ça va marcher ? Quelqu'un a une idée en tête... Il l'exprime à des « accueillants », membres de l'Atelier. Il n'est pas de leur rôle de donner un avis d'opportunité ni un blanc-seing sur cette idée, mais de l'écouter et de la comprendre. Une fois qu'elle a été bien exposée, il va falloir la faire avancer. L'Atelier fait alors appel à des experts pour accompagner le porteur de l'idée, pour l'aider à la porter plus loin, à regarder plus largement, sous d'autres angles, à s'ouvrir à de nouvelles perspectives. C'est l'Atelier qui recherche les compétences. Les experts ne sont pas là pour juger, ce sont plutôt des gens d'EXPÉRIence qui vont proposer de nouveaux éclairages.

Outre les experts *spécifiques* cités, l'Atelier proposera également des experts *transversaux* qui essaieront d'accrocher le projet à de grands axes de politiques publiques, d'abord pour trouver une partie du financement, peut-être aussi pour le relier à d'autres projets. Ils aideront également le porteur à mémoriser son projet pour le rendre accessible : par l'écriture, la photo, la vidéo, etc. Il s'agira de donner une forme au projet pour qu'il soit visible et compréhensible de tous.

C'est donc un parcours, un processus que va suivre le porteur, grâce à l'Atelier des Futurs Proches. Il garde toujours la main sur les décisions qui seront prises tout au long de l'avancée de son projet, y compris sur le moment (et sur les formes) où il le portera à la connaissance du territoire. S'il s'arrête en cours de route, on lui demandera son accord pour que d'autres citoyens le reprennent éventuellement. Une charte définira les engagements entre l'Atelier et le porteur de projet.

L'Atelier est transparent dans ses modes de fonctionnement. Il doit rendre compte de son activité et des projets qu'il accompagne, dès lors qu'ils sont portés à connaissance. En revanche, tout ce qui est en gestation en son sein est confidentiel.

Dans l'avenir, l'Atelier des Futurs Proches, en s'appuyant sur les acquis de son activité fondamentale, pourra constituer un centre de ressources et d'initiatives pour le territoire.

Le 7 septembre 2017, un séminaire de faisabilité a permis de tester les modalités envisagées pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs d'idées. L'épreuve de faisabilité a recueilli les avis d'acteurs locaux candidats à la démarche proposée, et a bénéficié des apports d'experts du développement des territoires. Nous retranscrivons ci-après quelques PAROLES DE..., car il nous semble qu'elles sont éclairantes sur la démarche qui est envisagée et qu'elles montrent bien l'évolution d'une idée dès lors qu'elle est accompagnée dans un tel cadre. Pourtant l'épreuve de faisabilité n'a duré qu'une seule journée. Déjà, des questionnements se précisent et des priorités se dévoilent...



Véronique Lagrange, représentante de la DREAL Nouvelle-Aquitaine pointe la convergence d'objectifs entre l'État et le projet d'Ateliers des futurs proches.

Vous êtes un des tout premiers territoires à avoir signé une convention à énergie positive, et désormais déjà à la pointe sur la participation citoyenne. Cet événement aujourd'hui s'inscrit dans deux défis qui sont importants pour notre ministère de la Transition écologique et solidaire : la participation citoyenne et l'innovation publique. Comment associer les citoyens dans une démarche de coconstruction publique ? Ce n'est ni facile pour l'État, ni pour les élus et même pour les citoyens. La pédagogie et l'éducation sont les clés de la réussite, et ce dès le plus jeune âge. Nous souhaitons que le citoyen devienne un « sachant », que sa parole soit aussi importante que celle de ses représentants, voilà l'enjeu majeur qui nous rassemble tous aujourd'hui. Nous allons suivre pas à pas ce que vous ferez, car ce pourrait être exemplaire et reproduit sur d'autres territoires.

PAROLES
de porteur

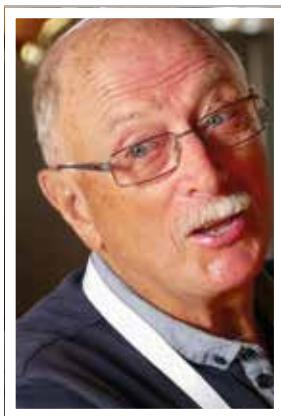


Le porteur de projet

De nombreux observateurs sont dans la salle. Autour de la table, un porteur de projet, deux « accueillants » et deux « experts »... (Extraits de la discussion)

— *Tous les deux, nous faisons partie* du Collectif « Atelier des Futurs Proches » et nous sommes là pour écouter votre idée. On vous laisse la parole.

— *Je vous remercie. Je m'appelle Jean-Claude Géron, je suis retraité et j'ai 80 ans. En discutant avec des amis, nous convenions qu'il y avait un manque sur le territoire concernant les cérémonies qui accompagnent certains moments importants de la vie du citoyen. Des gens ne souhaitent pas de cérémonies religieuses pour accompagner leur naissance, leur union ou leur décès. Ils souhaiteraient des cérémonies civiles qui apportent une solennité à l'événement et marquent ainsi les grandes étapes de la vie. (...) S'agissant des obsèques, c'est à mon avis le manque le plus criant. Chacun fait comme il peut, utilise la salle de mariage de l'hôtel de ville, loue une salle des fêtes ou*



autre pour rendre un dernier hommage. Quand ce n'est pas au funérarium, très exigü. Au fond, aucun lieu ne se prête à la fois à la solennité et à la présence d'un nombre conséquent de personnes dans des conditions d'accueil satisfaisantes. En dehors de la salle du crématorium, ce qui ne concerne pas l'ensemble des obsèques. Le cimetière est pour moi la plus mauvaise solution pour de multiples raisons : météo, disposition du public à travers les tombes, sonorisation, etc. La pensée commune étant alors « Qu'on en finisse vite ! » La solution serait peut-être d'avoir une salle municipale adaptable à ce type de cérémonie civile, d'une capacité minimum de 100 personnes, pas forcément pour

ce seul usage. Voilà le début de ma réflexion. Tout est discutable et amendable bien sûr. Merci.

— Merci de nous avoir fait partager votre idée. Vous en avez parlé avec des amis. Est-ce à dire qu'autour de vous il y a deux ou trois autres personnes qui s'associent à cette démarche ?

— Elles reconnaissent qu'il y a en effet un manque.

— Le constat que vous faites est partagé et nourri, étayé par l'expérience de quelques autres personnes. Pensez-vous être plusieurs personnes partantes pour agir ?

— Je pense que oui. J'ai oublié de vous dire. Une cérémonie religieuse a un protocole. Si la cérémonie est civile, la famille est souvent démunie pour l'organiser. Parfois, par paresse et sans pourtant y croire, on se rabat sur la cérémonie religieuse, car le chemin est tout tracé. Il faudrait élaborer un protocole de cérémonie civile, une dramaturgie, en coopération avec les Pompes funèbres qui devraient jouer un rôle de conseiller ou de soutien.

— Si nous comprenons bien, vous imaginez un lieu, un protocole, un groupe « d'officiants ».

— Oui

— Vous pensez que ces « officiants civils » seraient un nouveau métier, des bénévoles, des proches...

— Je vois difficilement que cela puisse être un métier. Plutôt un groupe de bénévoles formés.

— Nous vous remercions Jean-Claude de cette présentation. La première force de cette idée est qu'elle est largement partagée. Le premier travail de l'Atelier des futurs proches sera donc d'aider Jean-Claude à constituer un groupe projet.

Questions “d'accueillants”

Voici les premières remarques des personnes qui ont été en charge de l'accueil de ce porteur de projet.

”Le premier rendez-vous est très ambitieux : on accueille quelqu'un, on écoute son idée et en plus on lui propose une manière de l'accompagner. C'est très dense et ça demande des tas de compétences. Quelle doit être la posture des Ateliers pour accueillir quelqu'un, sachant que l'on n'est pas forcément spécialiste de la question soulevée ni même spécialiste du conseil ? Il faudra donc bien réfléchir à cette posture et bien informer le grand public pour qu'il n'y ait pas de malentendus sur le type d'accueil proposé”.

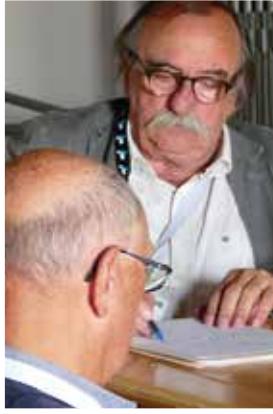
PAROLES d'experts



Les experts

Deux « experts » avaient été invités à élargir le champ de vision du porteur de projet. Vanessa Jousseume, scénographe et architecte, et Éric Gautier, ancien élu départemental et artiste. Après avoir entendu Jean-Claude Géron présenter son projet, nos experts sont invités à réagir. D'emblée, Éric Gautier, à qui l'on avait demandé de cibler les aspects de communication, prend une autre direction.

— *Avant d'aborder l'aspect communication, il me semble important de voir les données de fond. On ne peut pas communiquer si on ne sait pas sur quoi on communique. Nous vivons donc dans une société de moins en moins ritualisée, dans une société de la compassion qui cherche à fuir la douleur. Nous sommes aussi dans une société du paraître, une société de spectacle et il faut bien juger, jauger, ce que doit être une cérémonie, qui ne doit pas être nécessairement un spectacle. Il faut discuter de tout cela. On se donne de plus en plus en spectacle pour les choses qui sont du domaine de l'intimité et on pense que ce sera une catharsis que de les rendre publiques. Il me semble que ce sont des discussions que le groupe qui doit*



penser des propositions doit avoir préalablement. Cela ne remet pas en cause le besoin qui a été formulé, mais il est indispensable de le resituer dans le contexte de la société d'aujourd'hui. C'est ce qui va déterminer le sens et le pourquoi des choses. Et il me semble que la cérémonie sera forcément à géométrie variable, en fonction du positionnement des personnes sur ces problématiques et du rapport à la mort de celles qui sont directement concernées par l'événement. Sur les questions de communication : quelle est la cible ? On ne va pas communiquer de la même manière pour tout le monde. Les élus, les personnes directement touchées, le grand public, les pompes funèbres...

Le message devra donc s'adapter à chacune des cibles à partir de l'idée que l'on veut faire passer, d'où la nécessité d'une réflexion de fond préalable indispensable.

Vanessa Jousseau poursuit.

— Je suis contente d'entendre maintenant parler de rituel, car ce matin vous avez parlé de protocole et de cérémonie. Pour moi, la notion de rituel, de rites de passage, est vraiment à rattacher à toutes ces étapes de la vie que l'on fêtait autrefois, événements encadrés par la religion. Aujourd'hui, sans l'appui de la religion, à l'initiative des « célébrants », on fête de façon individuelle la naissance des enfants, le premier boulot, la première maison, le mariage ou le Pacs... Dans notre culture, on n'a pas de rituel pour célébrer les premières règles, « l'enfant à venir », ou la mère enceinte, contrairement aux Amérindiens par exemple. Je comprends bien que pour dire « au revoir » à quelqu'un, on ait vraiment besoin d'un rituel, on ait besoin de célébrer l'adieu. J'ai souvent rencontré des familles qui font appel à la religion à défaut d'une autre possibilité pour lâcher prise dans l'émotion. Or ce rituel-là peut ne pas correspondre du tout à l'identité d'un défunt. Cela me renvoie aussi à ce que chacun veut faire de son corps. Ainsi, des gens souhaiteraient par exemple avoir des funérailles écologiques.



Il y a peut-être un croisement possible entre vos préoccupations et celles-ci, pour sortir non seulement du carcan religieux, mais aussi du carcan des pompes funèbres. En me situant davantage sous l'angle professionnel de scénographe, je regarde les lieux et les formes des cérémonies. Pour moi, une salle publique de type spectacle est un choix limitant. En fonction du défunt, de son histoire, de ce que l'on a envie de transmettre de lui et de donner à la mémoire, il faudra peut-être faire un choix de lieu extérieur, peut-être un espace naturel. Tout est compliqué, car tout se fait dans l'urgence, en l'espace de deux ou trois jours. Pourtant lorsque l'on n'est pas dans un lieu de type église, il

faut bien transformer ce lieu pour qu'il donne un sens au rituel que l'on souhaite créer. L'esthétique naturelle, la décoration que l'on peut apporter, le son, la lumière, les choix de couleurs, tout est important. Un soutien professionnel, pour pouvoir anticiper et préparer, est peut-être indispensable pour rendre la cérémonie possible en dehors des lieux conventionnels. Cela veut dire qu'il faut faire appel à un organisateur d'obsèques, comme il existe des organisateurs de mariage, qui peut disposer de matériel adaptable à différents lieux, salle, plein air... C'est presque une profession qui devrait être inventée. Dans mon environnement artistique, je connais deux personnes qui envisagent de se réorienter du spectacle vivant vers les pompes funèbres, et ce n'est pas un hasard, me semble-t-il. Un spectacle peut porter une dimension spirituelle, chercher à amener du sens, de la poésie, à garder mémoire. Sur la forme, des compagnies, des conteurs font du collectage et écrivent des histoires de gens. Ils ont un savoir-faire qui pourrait permettre de magnifier une cérémonie, d'amener la possible dramaturgie, la possible catharsis, dans une expression qui soit à la fois artistique et respectueuse de la personne décédée. Qui permet à chacun de reconnaître le défunt, de se reconnaître dans son rapport à lui et d'annoncer le début du deuil.

Dans sa présentation, Jean-Claude Géron avait beaucoup insisté sur la notion de solennité. Eric Gautier rebondit sur ce mot.

— *On a beaucoup évoqué ce matin la question de la solennité. À mon sens le rituel n'apporte pas la solennité. Le rituel est là pour permettre une mise à distance émotionnelle et pour partager un moment commun.*

Vanessa Jousseau suggère de réfléchir aux rituels qui entourent la mort dans les autres religions et elle raconte un souvenir de voyage.

— *En Roumanie, j'ai vu un «cimetière joyeux». Dans ce village, il y avait un très bon menuisier qui sculptait les croix en bois. Et pour l'un de ces amis décédés, il a sculpté une image de la vie de cet homme au milieu de la Croix, une belle sculpture peinte avec des couleurs vives. En guise d'épithaphe, il a résumé la vie de son ami avec une formule gaie. Au défunt suivant, on lui a commandé la même chose... Et la tonalité du cimetière s'est progressivement transformée et aujourd'hui on y rigole bien : « Ci-git Anna-Maria, mes deux maris sont morts empoisonnés, je n'ai pas réussi à tuer le troisième avant de mourir. » Désormais, le deuil commence dès l'atelier du menuisier, lorsque les commanditaires de la croix passent voir ce que l'habile artisan va sculpter. Son interprétation très personnelle de l'événement offre ainsi un décalage qui contribue au deuil.*



Si l'on résume tout ce que l'on s'est dit, il faudrait donc préciser le rituel laïc, son sens et pourquoi on en a besoin, peut-être en allant voir dans d'autres cultures que la nôtre. Ensuite, se questionner sur les lieux possibles, en précisant les contraintes pour chacun d'entre eux. Puis, identifier la ou les formes du rituel ainsi que les rôles des officiants, en se laissant des marges d'adaptation, pour un plus grand respect des personnes décédées.

Jean-Claude réagit avec enthousiasme.

— *C'est passionnant ! Ça ouvre des perspectives auxquelles je n'avais pas du tout pensé. La commission devra y réfléchir. Je souscris tout à fait à ce qui a été dit.*

Le rôle « d'expert » étant central dans l'Atelier des Futurs Proches, nous avons recontacté Vanessa Jousseau une semaine après le séminaire de faisabilité. Voici la retranscription de notre échange.

— *Avec le recul, quel point de vue avez-vous sur le rôle de l'expert ?*

— *Ce n'était pas facile de savoir comment être à sa place. J'ai beaucoup apprécié la spontanéité des choses, cette simplicité, cette aisance des porteurs de projets à venir parler en toute humilité de ce qui leur tient à coeur. Mais au fond, je ne suis pas du tout sentie experte. Pour moi, cela a été une expérience forte à vivre et fascinante. Je me suis simplement sentie citoyenne. J'avais quelque chose à dire sur le sujet, comme sûrement plein de gens dans la salle, et c'est ce que je trouve super : finalement chacun peut devenir expert d'un projet qui lui tient à coeur sans forcément avoir de compétences spécifiques.*

— *Vous pensez que votre apport n'a pas été technique ?*

— *Je pense que si l'on m'interrogeait aujourd'hui sur le même sujet, j'apporterais davantage une compétence professionnelle. Mais avant d'utiliser cette compétence, il y a une part humaine qui a émergé spontanément face au sujet. Sur un temps plus long, en tête-à-tête, et non devant plusieurs dizaines de personnes, je suis sûr que*

de vraies questions d'ordre technique seraient sorties. Mais là, ce n'était ni le lieu ni le moment de le faire. En fait, avant la technique, j'avais autre chose à partager. Je ne veux pas dire qu'il faut qu'il y ait absolument deux rendez-vous distincts, tout peut se faire peut-être en une seule fois. Pour autant, la maturation de la réflexion peut être très importante dans le processus. Tant pour Monsieur Géron qui se nourrit des différents champs de réflexion qui s'ouvrent à lui que pour les « experts ». Le jour de la prise de connaissance du projet, il est difficile d'avoir une approche technique et une acuité professionnelle sur le projet lui-même. C'est d'abord le temps de la rencontre, la part humaine, qui selon moi devrait se faire en tout petit comité, pas devant des observateurs. Depuis une semaine, je me rends compte que j'ai envie de parler de ce projet dans mon entourage, et au fil des discussions il y a des idées qui émergent en moi, en fait de l'ordre du complément technique, de questionnements à résoudre qui touchent plus mon domaine professionnel. Je suis très curieuse de l'évolution de ce projet et, à titre personnel, j'ai envie de réfléchir avec les porteurs, de me mettre en tant que citoyenne au service de ce projet-là. D'ailleurs, je pense que ce projet d'Atelier peut être révélateur de la dimension citoyenne que chacun peut avoir, c'est quelque chose de fondamental.

Un accompagnement pour l'amélioration du projet

Le porteur de projet doit pouvoir passer de l'expression de l'idée jusqu'à la publication de son projet par le chemin qu'il entend suivre. Pas de contraintes.

Mais l'Atelier doit structurer l'offre d'accompagnement : l'accueil, le suivi de l'avancement de la démarche, l'apport de créativité, une aide à l'écriture et à la conservation de la mémoire du processus. Avec trois objectifs qualité :

- L'ouverture et l'enrichissement du projet (inciter le porteur à aller voir, se renseigner, échanger...) par les experts sectoriels qui ont compétence dans le domaine du projet.
- La cohérence avec les grandes politiques publiques nationales (Transition énergétique, Égalité des chances¹...) et avec les politiques territoriales.
- La qualité de la transmission pour une présentation efficace du projet.

¹ Par exemple, réfléchir à un projet en prenant en compte la définition du handicap que l'on trouve dans la loi, ça enrichit le projet pour tout le monde.



L'histoire d'aujourd'hui
est le résultat
de ce qui s'est passé
il y a quelques années.

Ré
les
éc
Pa
des

PAROLES d'observateurs

Les observateurs

Lors du séminaire de faisabilité, des observateurs avaient été désignés afin de formuler remarques et suggestions sur le premier accueil du porteur de projet et sur la fonction spécifique des « accueillants ». Concernant le projet de Jean-Claude Géron, voici la synthèse de leurs observations.

Les observateurs ont ressenti une belle écoute et une bienveillance à l'égard du porteur de projet. Ils ont particulièrement apprécié la reformulation par les accueillants et la bonne maîtrise du temps. Ils ont constaté que le stress du porteur diminuait progressivement et que les échanges devenaient « profonds ». Ils ont aimé sa bonne prise de parole, son évidente prise en compte des pistes qu'il n'avait pas explorées et ont noté son passage progressif du « je » à « nous ». Ils ont apprécié l'apport méthodologique, le classement des priorités parmi les pistes possibles et ont ressenti une réelle volonté d'aider.

Les observateurs proposent aux accueillants de se présenter en tout début de l'entretien en précisant l'objectif même de la rencontre et leur suggèrent d'éviter les questions trop fermées. Certains se sont demandés si la suite à donner était bien claire pour le porteur de projet, si celui-ci n'était pas quelque peu apeuré et débordé à la fin de la séquence. Sur un plan très formel, la réunion autour d'une table était une bonne chose, mais le sentiment d'être devant un jury pouvait être paralysant. Ils se sont interrogés sur la conservation de ces échanges, ainsi que sur leur durée : cette première rencontre ne devrait-elle pas être plus longue ? Peut-être en dissociant bien le strict accueil de la proposition (la comprendre) de son accompagnement ?

Ils ont conclu que l'Atelier des Futurs Proches pourrait grandement aider les porteurs de projet, que par ce test de faisabilité, la démonstration avait été probante.

Questions immédiates

Pierre Liège a formulé, à l'issue du séminaire, les questions à traiter prioritairement.

- Comment allons-nous toucher les citoyens pour les informer de la mise en place de notre démarche ? Comment inspirer confiance, donner envie ?
- Comment définir utilement la démarche, un processus qui ne doit être ni trop flou ni trop rigide ? S'il n'y a que de la rigueur, on entre dans une procédure ce qui n'est pas notre volonté. S'il n'y a que du flou, le projet n'avancera pas.
- Comment circonscrire le rôle des « accueillants » ? Quelles doivent être exactement leur fonction, leur méthodologie, leurs compétences ?
- Quelles doivent être les limites de l'activité de l'Atelier des Futurs Proches ? Il n'a pas vocation à se substituer à ce qui existe déjà, par exemple l'accompagnement d'un projet d'entreprise ou celui d'une structure publique. Pour autant, une personne qui vient doit repartir avec un premier niveau de réponse, en somme elle doit repartir systématiquement avec quelque chose.
- Quel doit être le rôle du temps dans l'amélioration de la qualité des projets ? Du temps pour étoffer le groupe porteur, du temps de maturation pour structurer les éléments de réponse des experts, etc.
- Une fois qu'un projet est rendu public, quel doit être le rôle de l'Atelier des Futurs Proches ? Dire au revoir ou assurer une forme de suivi ?
- Quelles relations avec les collectivités locales ? Penser systématiquement à elles pour assurer un financement serait une limite de l'action de l'Atelier, car les élus se sentiraient vite débordés par nos demandes. Un projet, pour être rendu public, ne devrait-il pas systématiquement évaluer son coût pour que tous les partenaires puissent partir à la pêche aux ressources : fonds publics, privés, financements participatifs, voire bénévolat...

Tout en convivialité & simplicité :
les événementiels comme vecteur de liens
et d'ancrage territorial



PAROLES
de développeur



Paul Vermeylen

Expert en développement territorial, il a noté lors du séminaire quelques expressions de porteurs de projet : « J'aime les gens ! » « Cela m'amène à élargir mon projet à d'autres dimensions, en l'occurrence à d'autres services de proximité ». « À plusieurs, on est fort ! » « Faire avec d'autres ». Un autre porteur parle de « retour au sacré ». Pour Paul Vermeylen, ces nouvelles valeurs entraînent de nouvelles manières d'agir et de nouvelles demandes. Le « faire soi-même » et le « faire avec les autres » se croisent désormais.

Parallèlement, chacun souhaite que la distance entre le producteur et le consommateur se raccourcisse très sensiblement. Ce retour vers l'économie locale est probablement un des chemins les plus fertiles à exploiter dans les territoires. Il cite de nombreux exemples européens où l'initiative individuelle rencontre celle des autres, dans une relation de proximité, pour le plus grand bien de l'économie locale et de l'innovation sociale.

À Amsterdam, sur un programme de 500 logements, 100 sont autoproduits par une coopérative de citoyens. Ils ont fait faire le gros-oeuvre et ensemble ils ont réalisé le reste, en créant des parties collectives beaucoup plus développées que dans un projet individuel, transformant ainsi le « vivre ensemble ».

Toujours à Amsterdam, des centres relais ont été créés pour amener le travail vers l'habitant et non l'inverse. La congestion d'Amsterdam en matière de trafic automobile a diminué de 20 %.

Copenhague a six fois plus de vélos que de voitures et organise des livraisons par « vélo-cargo ». Ce raccourcissement entre producteurs et consommateurs, c'est une révolution

à Copenhague. «Faites-le avec d'autres!» Et on n'attend pas forcément que l'autorité publique s'empare de tout. À Grande-Synthe, près de Dunkerque, un rond-point a été transformé en potager Collectif. Albi vise l'autonomie alimentaire dans 3 ans : dans un rayon de 60 km, on devrait pouvoir produire toute l'alimentation nécessaire à sa population. Ce serait inconcevable si la seule collectivité avait porté ce projet. Même si le rôle des pouvoirs publics, selon l'expert européen, est d'être là pour soutenir l'initiative et créer ce qu'il appelle «les conditions optimales pour les rencontres heureuses».

Mais comment peut-on déceler les opportunités qui vont produire des initiatives vertueuses pour le territoire ?

Paul Vermeylen indique plusieurs chemins : regardons ce qui est *consommé* sur le territoire, le logement, l'alimentation, la mobilité, l'habillement, le loisir, etc. Cette «économie résidentielle» est aussi importante que l'économie productive «traditionnelle». Il conseille également de regarder ce qui fait lien entre les entreprises du territoire, les nouveaux usages et les nouvelles valeurs. Enfin, il pointe l'importance capitale des réseaux.

Vitré a créé un Fablab¹, et un espace de coworking, mais derrière ces réalisations publiques il y a 25 entrepreneurs locaux qui sont impliqués dans ces espaces partagés. L'économie territoriale est basée sur des réseaux. Il faut que les connexions se fassent très vite. Il a ajouté : «Vous vous demandez si l'on peut accepter à l'Atelier des futurs proches des projets qui ne sont pas de ce territoire. Si l'objectif est de développer le territoire, alors bien sûr qu'il faut les accepter. Peu importe l'origine du porteur de projet. Il faut avoir une logique d'ouverture, une logique à s'inscrire dans des réseaux et dans des partenariats. La seule manière de sortir de la zone blanche d'attractivité dans laquelle vous êtes, c'est de faire réseau avec des villes et des bourgs jusqu'à 60 km comme ça se pratique très couramment aux Pays-Bas ou en Allemagne. Pour fédérer des potentialités et mener des projets à bien, de façon collaborative.

¹ Fablab, espace coworking : structures favorisant la coopération et la création entre nouveaux entrepreneurs.

L'intelligence collective, c'est ça. « *Sans avoir peur de se casser la figure. Il faut avancer pour apprendre. Et faire confiance. Il ne peut pas y avoir d'intelligence collective s'il n'y a pas de confiance.* »

Pour Paul Vermeulen, l'un des enjeux du développement territorial aujourd'hui est de savoir prendre en compte à la fois le rapprochement souhaité entre producteurs et consommateurs (de biens, de services) et l'envie des citoyens de « faire avec les autres ». Il peut y avoir complémentarité entre les démarches descendantes de projet, notamment celles d'initiative publique, et des démarches ascendantes, d'initiative citoyenne, ferments de la créativité du territoire. Il conclut : « *Dans ces temps-ci, les évolutions commencent par le bas et il faut probablement ajuster ses lunettes.* »



Bernard Paineau, président de la Communauté de communes du Thouarsais.

“Vous allez être un laboratoire d'idées.

Des idées, les premières le laissent présager, qui font écho à notre projet de territoire. Je pressens que ce que vous voulez faire va nous permettre de nouveau d'être innovants.

PAROLES
de Carton plein



Grand témoin

Et si on allait voir comment ça se passe ailleurs ? Originaire des Deux-Sèvres, après des études de sociologie et une spécialisation en espace public, Fanny Herbert a travaillé sur diverses friches industrielles, notamment à Saint-Étienne.

Et si on allait voir ailleurs ? Un centre-ville paupérisé, de nombreux commerces fermés, beaucoup d'habitants partis vivre dans les périphéries, un établissement public d'aménagement (EPA) est créé par

l'État (dans lequel la ville est représentée) pour essayer de repenser l'espace public et pour gérer d'importants fonds publics et privés pour la reconstruction de la ville. Fanny Herbert prend contact avec l'EPA. Un chargé de mission lui apprend que l'EPA travaille sur une première opération, en centre-ville. Il rachète locaux et espaces pour faire une réserve foncière en attendant le projet urbain qui devrait surgir dans une dizaine d'années. Pour ne pas laisser les lieux vacants (2000 m²), l'EPA aimerait bien préfigurer un mode de gestion différent des friches. Très vite un accord est passé avec Fanny Herbert et l'association « Carton plein », créée pour la circonstance, pour une participation citoyenne à la gestion de cette friche. L'espace retenu est très visible en entrée de quartier. Le lieu est ouvert au public. Très vite le site se façonne : un éclairage urbain spécifique est installé ainsi que des prises de courant où les gens peuvent se brancher. Une scène, un jardin participatif, des bacs de compost, des jeux... Rapidement, l'espace (la Cartonnerie) devient un lieu de rencontres et d'échanges avec les gens du quartier. De nombreuses demandes arrivent. Organiser des concerts, faire des fêtes moins normées, en plein air, diverses actions d'étudiants et de gens de communautés étrangères, travail sur les jeux d'enfants... De nombreuses envies s'expriment. L'association se retrouve cogestionnaire de cet espace public, elle aura jusqu'à 1000 adhérents. Si l'enjeu premier est bien la participation citoyenne, Fanny Herbert et ses collègues ne perdent pas de vue l'objectif final : alimenter le projet urbain qui viendra derrière toutes ces expérimentations.

« On a compris à quel point ces termes de participation citoyenne pouvaient être galvaudés et à quel point il y avait différents niveaux de participation dans un projet comme celui-là. Premier niveau, recueillir les compétences des habitants : comment vivent-ils sur place ? Ils sont les plus à même de parler de leur quotidien et de leurs usages. Encore faut-il être bien outillé pour comprendre et sortir des standards. Il faut aider les gens à dépasser leurs envies spontanées : tous les enfants veulent spontanément des jeux, les parents des parkings, etc. Deuxième niveau : activer ces compétences. Ils ont des savoir-faire qui peuvent être activés ce qui les amène à s'impliquer. Troisième niveau : prendre en compte des compétences citoyennes dans un cadre institutionnel public. C'est une responsabilité que de recueillir la parole des gens. Il faut que cette parole soit entendue et reconnue. Nous avons construit avec l'EPA des cadres de collaboration plus souples qui permettaient réellement la participation citoyenne. Ce qui a incontestablement apporté une efficacité, des projets différents, plus ancrés et moins redoutés par les habitants. »

Carton Plein sera finalement associé à la maîtrise d'oeuvre pour le projet d'aménagement urbain du quartier. Pendant 7 ans, un va-et-vient entre les trois niveaux de participation citoyenne permettra dans ce secteur urbain de *« faire la ville avec ses habitants et ses ressources, intellectuelles et matérielles, de manière collaborative. »*

Quelles sont les clés de la réussite pour accompagner la parole de citoyens qui veulent agir ? Pour Fanny Herbert, tout d'abord, *« ne pas présupposer ce que cela va donner. Ouvrir des espaces de discussion où l'on ne peut pas contrôler tout ce qui va se passer. Permettre aussi à chacun de s'impliquer, dans la question qui est posée à tous, selon ses propres compétences et ses envies »*. Plus la diversité sera grande, plus l'expertise sera efficace. En somme, *« il faut faire une marmite commune des compétences de chacun. »* Enfin, la question de l'outillage du dispositif est essentielle. Pour ne pas rester sur les modèles habituels, *« les outils doivent aider à faire rupture, à surprendre les gens, à les entraîner vers un ailleurs »*. Ailleurs, ensemble. En toute confiance.

La confiance semble bien être la potion magique de ces bâtisseurs d'humanité.

Et maintenant ?

Au 13 décembre 2017, où en est le projet d'Atelier des Futurs Proches ?

Un outil au service des gens ! Il était une fois l'Atelier des Futurs Proches... Le début de son histoire remonte à juillet 2015, au moment de l'interpellation de l'Université Citoyenne par la Communauté de Communes du Thouarsais (cf.p5). Depuis, ce ne sont pas moins de 50 réunions et rencontres qui ont été organisées pour faire avancer cette idée et l'amener, après l'événement de préfiguration du 7 septembre 2017, à la création d'une association ad hoc. Les organisateurs eux-mêmes considèrent qu'ils ont vécu « quatre périodes » qu'ils ont appelées : *l'Errance — Le Franchissement du gué — La Préfiguration en terre thouarsaise — La création*. Concluons ce document en pointant les principaux moments des deux dernières périodes (elles correspondent à l'année 2017).

En janvier 2017, un Comité technique est constitué, composé de l'Université Citoyenne, des trois Centres socioculturels et de quelques experts. Louise Ollier assiste le Comité dans la démarche de préfiguration et l'événement fondateur. Celui-ci deviendra rapidement « une épreuve de faisabilité », indiquant ainsi que les promoteurs souhaitent se montrer *en action* plutôt que d'être dans un positionnement *d'explications*. En mars, le Collectif participe au Forum des associations pour se présenter. Il s'élargit en associant notamment des représentants de la communauté de communes et de la DREAL, celle-ci propose une aide pour la production d'un document final portant sur le projet et la journée du 7 septembre.

À partir de mai, les réunions du Collectif sont hebdomadaires, le travail s'intensifie : organisation technique de la manifestation (financements, communication...) et réflexion sur la méthodologie de l'Atelier (rôle des accueillants, des experts, etc.). Les deux sujets convergent et le travail se polarise alors sur les trois tests de l'amélioration de la qualité des projets qui seront proposés au cours de l'épreuve de faisabilité. La journée du 7 septembre est un succès à la fois quantitatif (99 participants) et qualitatif : l'enquête de satisfaction est éloquent.

En novembre, le Collectif découvre le programme de la Fondation de France : « Pétilantes initiatives » en cours d'application sur le territoire voisin du Saumurois. Les similitudes entre cet appel à idées et le dispositif Atelier sont évidentes. La rencontre avec leurs représentants interroge le Collectif Thouarsais. Principalement, le dispositif du Saumurois n'est pas lié aux collectivités et son cadre de références n'est pas celui des politiques publiques et territoriales. Il s'ancre davantage à des références « éthiques, sociales, environnementales ».

Le Collectif demande à rencontrer la Communauté de Communes du Thouarsais afin de connaître son point de vue sur la suite du projet Atelier et lui propose trois scénarios. Ils sont construits sur les deux tendances : financement et relations avec les politiques territoriales (c'est la vision « historique » de l'Atelier) et/ou références « sociétales » (c'est l'appel à idées Fondation de France).

Scénario 1 : Atelier outil DU territoire (liaison forte avec la Communauté de Communes du Thouarsais)

Scénario 2 : Atelier outil DE territoireS

Scénario 3 : Outil associatif transitoire (proche de l'appel à idées Fondation de France, sans soutien financier de la collectivité)

Pour ces trois scénarios, il est envisagé, en option, de recourir à un prestataire extérieur pour l'accompagnement des premiers projets, avec l'objectif d'un transfert de compétences vers l'Atelier.

Le 12 décembre, la Communauté de Communes du Thouarsais encourage le Collectif à poursuivre le projet selon le scénario 3. Elle le soutiendra par des moyens de logistique ou des mises à disposition ponctuelles de ses services.

Le Collectif s'engage sur la voie de la création de l'association Atelier des Futurs Proches selon le scénario 3 ne faisant pas appel à un concours financier de la collectivité. Dans cette phase transitoire, l'Atelier des Futurs Proches présentera une offre de service pour les porteurs d'une idée allant dans le sens d'un intérêt collectif, intéressés par la démarche proposée, sans relation a priori avec un territoire déterminé. L'Atelier des Futurs Proches est *un outil au service des gens*.



Impression : imprimex THOUARSAISE - 79100 - Tél. 05 49 66 00 19

Atelier des Futurs Proches
Centre socioculturel
7 rue Anne Desrays - 79100 Thouars.

Courriel : atelierdesfutursproches@gmail.com
www.universite-citoyenne-thouars.fr
 (en l'attente de la création d'un site propre)

La démarche et la publication ont été financées par :

- une aide de la Communauté de communes du Thouarsais,
- une subvention de l'Etat, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine,
- un autofinancement de l'Université Citoyenne de Thouars.

